pied que l'on désigne sous les noms de *fourchettes* de *chair*.

Quelle que soit, au reste, la forme sous laquelle se présente ce tissu, les masses qu'il forme sont toujours divisibles en *lobes*, en *lobules*, en *granulations* et enfin en *vésicules microscopiques*, dont le volume ne paraît pas être le même dans tous les animaux suivant Wolff, qui les a constamment trouvées plus petites dans le bœuf que dans le porc.

La *graisse* est une substance animale non azotée, qui a les propriétés des huiles fixes; elle est jaunâtre ou blanche suivant l'espèce d'animal, inodore, d'une saveur fade, et fluide à la température du corps; elle est insoluble dans l'eau, et peu soluble dans l'alcool froid. Par la distillation elle fournit les acides carbonique, acétique et sébacique. Traitée par les alcalis, elle se transforme en principe doux, ainsi qu'en acides margarique et oléique. La graisse est formée de deux principes nommés *oléine* et *stéarine*, dont la proportion respective détermine son degré de fusibilité. C'est la prédominance de l'un ou de l'autre de ces principes, qui a fait distinguer dans un même animal plusieurs espèces de graisse connues sous les noms de *suif*, *lard*, *axonge*, *saindoux*, etc.

Section III. — *Tissu séreux.*

Cet élément organique, qui n'est qu'une modification de forme du tissu cellulaire, compose les membranes séreuses que l'on distingue en *splanchniques* et *synoviales*. Les premières tapissent les cavités du corps qui contiennent les organes les plus essentiels à la vie.

Toute membrane séreuse représente un sac sans ouverture, semblable à ces bonnets repliés sur eux-mêmes dont la tête est enveloppée pendant la nuit; ainsi, après avoir tapissé les parois des cavités auxquelles elles appartiennent, ces membranes se replient sur elles-mêmes pour recouvrir les organes et les envelopper plus ou moins complétement. Leur surface interne, toujours libre et contiguë à elle-même, est lisse et humectée par une sérosité tout à fait identique à celle du tissu cellulaire. Les membranes séreuses sont minces, blanchâtres, demi-transparentes, homogènes, et beaucoup moins extensibles que le tissu cellulaire dont elles ne paraissent différer que par leur disposition et une condensation plus grande dans leur trame : car la nature de leur tissu est la même, le produit qui est exhalé à leur surface a exactement la même composition. Comme le tissu cellulaire, elles sont destinées à faciliter le glissement des organes qu'elles recouvrent et à favoriser leur ampliation; enfin les maladies de ces deux tissus donnent naissance à des produits tout à fait analogues, et ils peuvent se transformer l'un en l'autre.

Les *membranes synoviales* diffèrent des autres séreuses principalement par la nature du liquide qui les humecte, et que l'on nomme *synovie*, liqueur visqueuse, plus pesante que l'eau, incolore dans les jeunes sujets, et de couleur citronnée dans les vieux animaux. Elle contient de l'eau, beaucoup d'albumine à laquelle elle doit sa viscocité et la propriété de mousser par l'agitation, une matière coagulable très-analogue au mucus et différents sels, exhalée sans cesse à la surface libre des membranes synoviales, cette liqueur y forme un enduit visqueux qui facilite le glissement des parties les unes sur les autres.

C'est l'accumulation de la synovie dans les petits sacs formés par ces membranes, jointe à leur dilatation ou à leur déchirement, qui constituent les affections connues sous les noms de *molettes* et *vessigons;* affections beaucoup plus graves dans un animal adulte que dans un jeune animal, chez lequel on les voit ordinairement disparaître avec l'âge et un peu de repos.

Section IV. — *Tissus fibreux.*

Les tissus auxquels cette qualification, quoique très-générale, s'applique exclusivement, sont au nombre de deux dans l'économie animale. L'un est le *tissu fibreux blanc*, et l'autre le *tissu fibreux jaune*.

1° Le *tissu fibreux blanc* ou *albuginé* se rencontre dans le corps animal sous la forme de cordon et de membrane; sa couleur est blanche et son aspect le plus ordinairement resplendissant, satiné ou métallique.

Les fibres de ce tissu, toujours excessivement déliées, sont *disposées en faisceaux* parallèles ou entre-croisés, et toujours si étroitement unies, qu'elles semblent souvent au premier aspect former un tout homogène. Elles sont très tenaces et fort peu extensibles.

Insensible aux agens qui le divisent, ce tissu devient très-sensible à ceux qui le distendent au delà de son degré normal; c'est à ce mode de sensibilité que l'on doit attribuer les douleurs extrêmement vives qui accompagnent les tiraillemens opérés sur les parties ligamenteuses dans les luxations, les entorses, les écarts, etc.

Privé de la grande quantité d'eau qu'il contient, le tissu fibreux blanc devient jaunâtre et cassant.

L'eau bouillante le crispe d'abord, puis le réduit complétement en gélatine. Les acides le dissolvent, les alcalis le gonflent et le ramollissent.

Les *usages de ce tissu* sont entièrement mécaniques, et relatifs à sa ténacité. Disposé en corde, il forme : 1° les *ligamens* qui maintiennent les os dans leurs rapports mutuels; 2° les *tendons* dont l'office est de transmettre la contraction musculaire aux parties qui doivent être mises en mouvement.

Tissu en large surface, le tissu fibreux forme ici des enveloppes à certains organes d'une structure délicate, tels que l'œil, le cerveau, le cœur, etc., là des appareils de contension; exemple les aponévroses.

2° Le *tissu fibreux jaune*, que caractérise essentiellement sa nature fibrineuse et l'élasticité dont il jouit à un très-haut degré, se présente dans le corps sous la forme de corde, de tube, et de membrane Pour prendre ces différentes formes, les fibres de ce tissu sont ramassées en *faisceaux*, le plus ordinairement parallèles entre eux. Soumis à l'action de l'eau bouillante, le tissu fibreux jaune conserve tous ses caractères : c'est lui qui compose en